

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTIV TABS 2 X 56 TABS  
UFI :

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.  
AVENUE JEAN MONNET 1 BTE 6  
1401 BAULERS  
Téléphone : +3223520400  
Télécax : +3223510860  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

P337 + P313      Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Elimination:**  
P501      Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).  
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).  
Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Formulation

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	15630-89-4 239-707-6 01-2119457268-30	Acute Tox. 4; H302 Ox. Sol. 3; H272 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 > 7,5 - < 25 % Eye Dam. 1; H318 >= 25 %	15 - 30
Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)	68439-50-9 500-213-3	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1  Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 > 10 % Eye Irrit. 2; H319 > 1 - 10 %	5 - 15
acide silicique, sel de sodium	1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	< 5
carbonate de disodium, composé	15630-89-4	Acute Tox. 4; H302	>= 15 - < 20

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	239-707-6 01-2119457268-30	Ox. Sol. 3; H272 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 > 7,5 - < 25 % Eye Dam. 1; H318 >= 25 %	
hydrogénocarbonate de sodium	144-55-8 205-633-8		>= 10 - < 15
Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)	68439-50-9 500-213-3	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1  Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 > 10 % Eye Irrit. 2; H319 > 1 - 10 %	>= 10 - < 15
acide silicique, sel de sodium	1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	>= 2 - < 3
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
cellulose	9004-34-6 232-674-9		>= 5 - < 10

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| Conseils généraux               | : | S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Consulter un médecin.<br>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  |
| En cas d'inhalation             | : | Amener la victime à l'air libre.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec la peau  | : | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.<br>Laver au savon avec une grande quantité d'eau.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec les yeux | : | Protéger l'oeil intact.<br>Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.<br>Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation  
Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination", Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
CELLULOSE	9004-34-6	VLE 8 hr	10 mg/m3	BE OEL

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
SODIUM CARBONATE PEROXIDE	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	12,8 mg/cm2

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	5 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	6,4 mg/cm2
SODIUM SILICATE	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,59 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,61 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,38 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/kg

**Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
SODIUM CARBONATE PEROXIDE	Eau douce	0,035 mg/l
	Eau de mer	0,035 mg/l
SODIUM SILICATE	Eau douce	7,5 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	intermittent release	7,5 mg/l
	STP	348 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: comprimé
Couleur	: blanc
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 9,9, Concentration: 10,00 g/l
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

### Toxicité aiguë

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

Méthode: Méthode de calcul

### Composants:

**carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)**

#### **SODIUM CARBONATE PEROXIDE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.034 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

#### **Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)**

##### **68439-50-9:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

#### **acide silicique, sel de sodium**

#### **SODIUM SILICATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,06 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

#### **carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)**

#### **SODIUM CARBONATE PEROXIDE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.034 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

#### **hydrogénocarbonate de sodium**

#### **SODIUM BICARBONATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.220 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 4,74 mg/l

#### **Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)**

##### **68439-50-9:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

#### **acide silicique, sel de sodium**

#### **SODIUM SILICATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,06 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

### cellulose

#### CELLULOSE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5.8 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 2.000 mg/kg

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

Remarques : Pas d'irritation de la peau

#### Composants:

##### acide silicique, sel de sodium

#### SODIUM SILICATE:

Résultat : Irritation de la peau

##### acide silicique, sel de sodium

#### SODIUM SILICATE:

Résultat : Irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques : Pas d'irritation des yeux  
Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Composants:

##### acide silicique, sel de sodium

#### SODIUM SILICATE:

Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

##### acide silicique, sel de sodium

#### SODIUM SILICATE:

Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

### Composants:

#### Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

##### 68439-50-9:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Résultat: négatif

#### Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

##### 68439-50-9:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Résultat: négatif

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### SODIUM CARBONATE PEROXIDE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70,7 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 7,4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 2 mg/l  
Espèce: Daphnia pulex (Daphnie)

### 68439-50-9:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Poisson): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 140 mg/l

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : 220 mg/kg  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les plantes : 10 mg/l  
Espèce: Lepidium sativum (cresson)  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### SODIUM SILICATE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): 1.108 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.700 mg/l

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

les autres invertébrés aquatiques Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les microorganismes : CE0 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

### SODIUM CARBONATE PEROXIDE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70,7 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 7,4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 2 mg/l  
Espèce: Daphnia pulex (Daphnie)

### SODIUM BICARBONATE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 8.250 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 7.100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2.300 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 5.200 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2.350 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 4.100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 576 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

### 68439-50-9:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CL50 (Poisson): > 1 mg/l Durée d'exposition: 96 h  CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	: EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (Bactérie): 140 mg/l
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: 220 mg/kg Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Toxicité pour les plantes	: 10 mg/l Espèce: Lepidium sativum (cresson) Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### SODIUM SILICATE:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio): 1.108 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.700 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les microorganismes	: CE0 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité
------------------	--

## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004  
relatif aux détergents.

### Composants:

#### **68439-50-9:**

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 A

Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

#### **68439-50-9:**

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 A

Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### Produit:

Evaluation

: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

### **12.7 Autres effets néfastes**

#### Produit:

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

##### ADR

Marchandise non dangereuse

##### IMDG

Marchandise non dangereuse

##### IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

Marchandise non dangereuse

##### IMDG

Marchandise non dangereuse

##### IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

##### ADR

Marchandise non dangereuse

##### IMDG

Marchandise non dangereuse

##### IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

##### ADR

Marchandise non dangereuse

##### IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 15 - <30% agents de blanchiment oxygénés, zéolites, 5 - <15% Agents de surface non ioniques, polycarboxylates, <5% savon, enzymes, Parfums, PROTEASE, AMYLASE

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

- |      |  |
|------|--|
| H272 | : Peut agraver un incendie; comburant.   |
| H302 | : Nocif en cas d'ingestion.  |
| H315 | : Provoque une irritation cutanée.   |
| H318 | : Provoque de graves lésions des yeux.   |
| H412 | : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

### Texte complet pour autres abréviations

- |                   |  |
|-------------------|--|
| Acute Tox.        | : Toxicité aiguë   |
| Aquatic Chronic   | : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique |
| Eye Dam.          | : Lésions oculaires graves                                 |
| Ox. Sol.          | : Matières solides comburantes                             |
| Skin Irrit.       | : Irritation cutanée                                       |
| BE OEL            | : Valeurs limites d'exposition professionnelle             |
| BE OEL / VLE 8 hr | : Valeur limite  |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## ACTIV TABS 2 X 56 TABS

WM 0712586

Numéro de commande: 0712586

Version 3.6

Date de révision 03.02.2023

Date d'impression 03.07.2023

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Eye Dam. 2

H319

#### Procédure de classification:

Sur la base de données d'essai.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR

500000002270